

18^{èmes} journées scientifiques de l'Environnement – 2 et 3 mai 2007
Environnement, Citoyenneté et territoires urbains

L'ARTICULATION DES ÉCHELLES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

EXEMPLE DE LA PROTECTION DE L'EAU

Nadia BELAIDI
Chargée de recherche CNRS
UMR PRODIG CNRS 8586



Systeme juridique mondialisé

Gestion équilibrée de la ressource en eau

Déclaration de Stockholm et Déclaration de Rio
Principe de gestion écologiquement rationnelle

Traité de Rome modifié
Directive-cadre sur l'eau n° 2000/60 CE – 23/10/00
Cour de justice des Communautés européennes

Loi n° 2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques
du 30 décembre 2006
Tribunaux administratifs

Systeme juridique mondialisé

Droit à l'eau

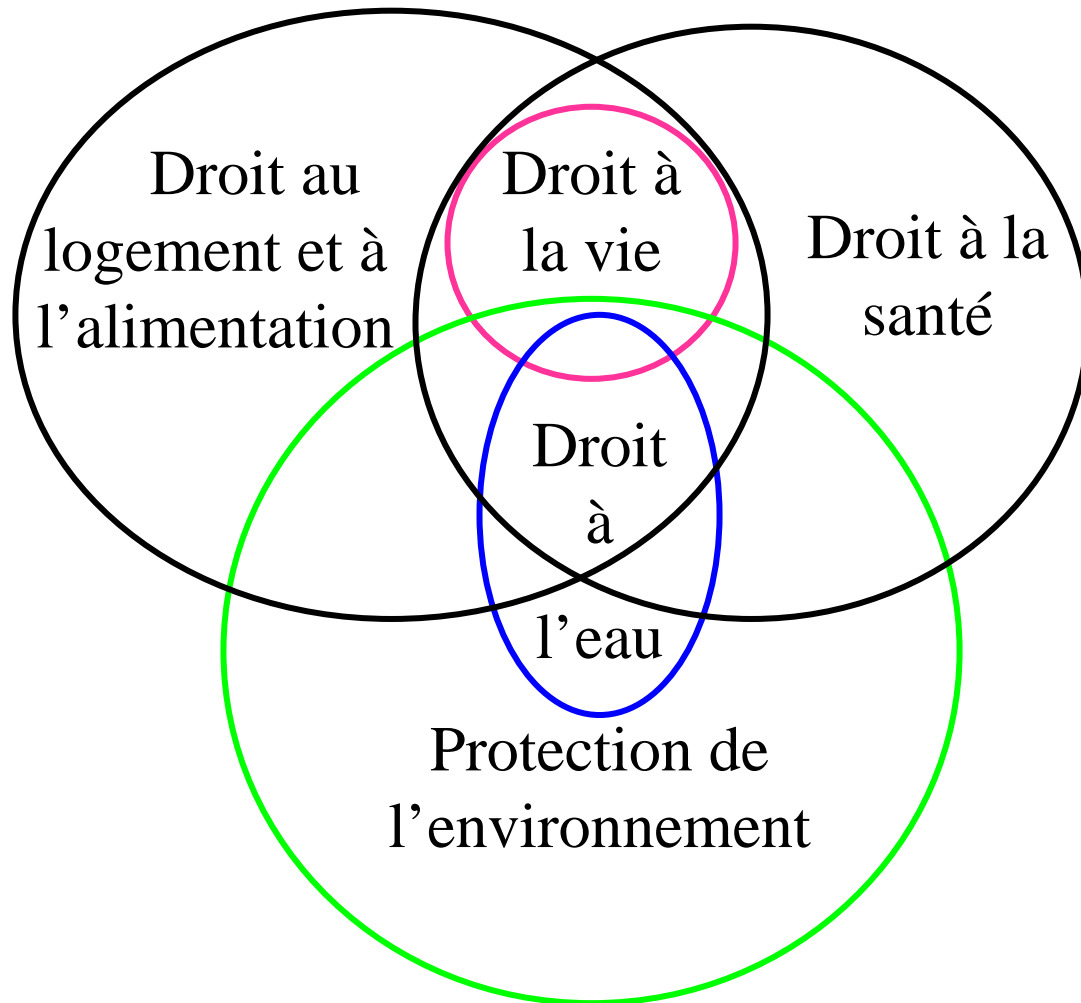
Observation Générale n° 15, ONU, 2002
Politique globale de l'eau

Directive-cadre sur l'eau n° 2000/60 CE – 23/10/00

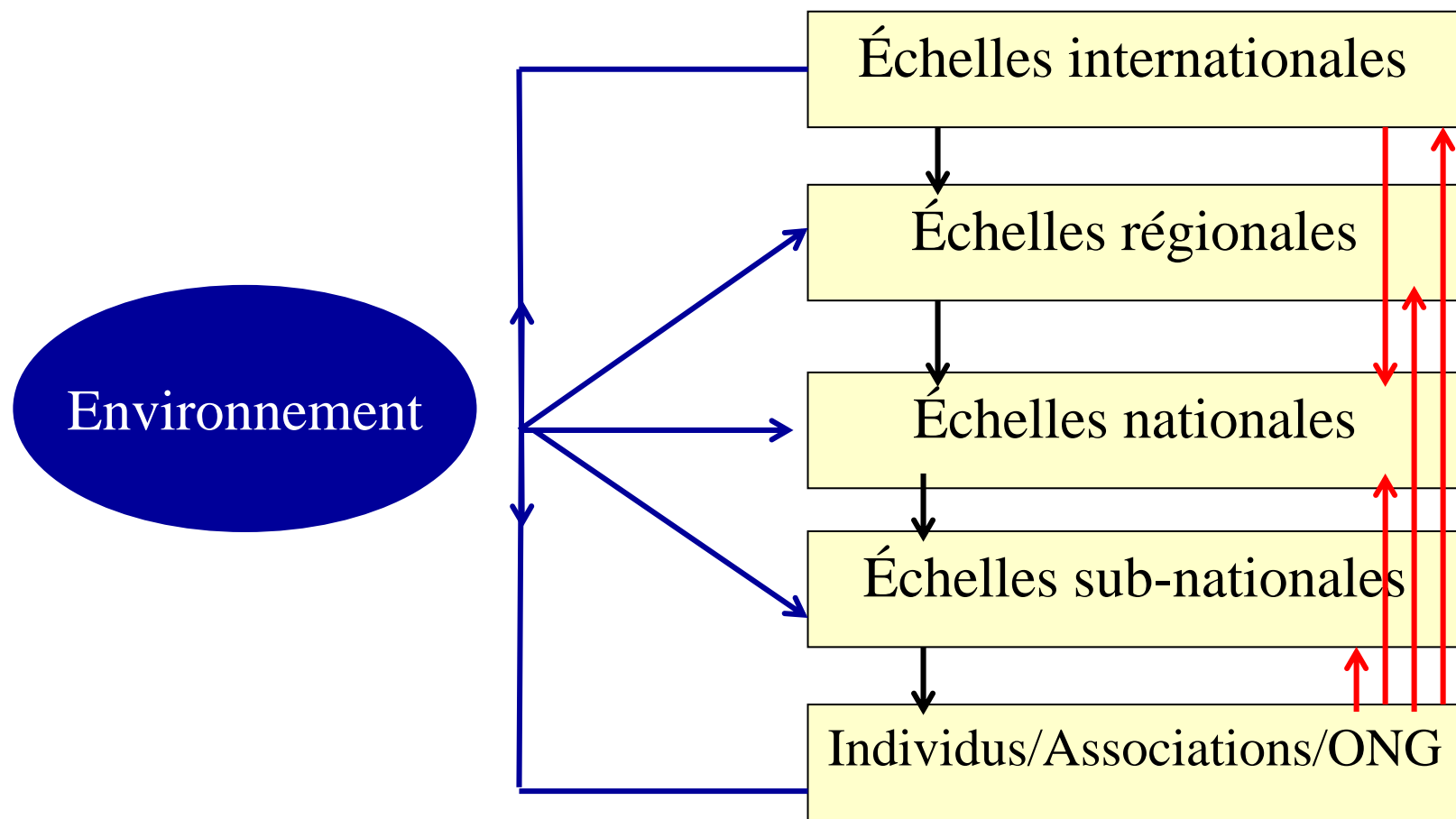
Loi n° 2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques
du 30 décembre 2006

Art L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles

Protection de l'environnement et respect du droit à l'eau et de ses implications sociales



Développement durable et articulation des échelles



- Relations classiques = emboîtement des échelles
- Relations en construction = articulation des échelles
- Ordre public écologique (prospective)